

L'ESPACE VERT MUNICIPAL – SEPTEMBRE 2007

L'automne, la saison des couleurs et des chasseurs !

La couleur qui aura agrémentée plusieurs lacs du Québec cet été, est malheureusement le bleu en raison de floraison d'algues bleues. Heureusement, nous n'avons pas vécu ce fléau sur notre territoire.

Jeudi le 30 août dernier, la municipalité a été invitée à participer à la rencontre avec Mme Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre de sa tournée provinciale sur les cyanobactéries. Mme la Ministre a décidé de faire cette tournée pour rencontrer directement les différents intervenants oeuvrant pour la protection des lacs, afin de connaître les problématiques que ces personnes rencontrent, mais aussi les actions qui ont été réalisées pour protéger les lacs avant le rendez-vous stratégique sur les algues bleu-vert qui aura lieu à la fin septembre. Lors de la rencontre qui a eu lieu en bordure du Lac des Piles, Monsieur Yvon Bourassa, maire suppléant, Madame Nathalie Vallée, directrice-générale et moi-même, votre inspectrice en bâtiment et en environnement, avons pu lui exposer différentes problématiques que nous rencontrons concernant le règlement sur les installations septiques, la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables ainsi que le règlement sur les restrictions à la conduite des bateaux. Concernant les actions qui ont déjà été réalisées, nous lui avons remis en main propre une copie du rapport du Comité de réflexion pour la protection du Lac aux Sables.

Madame la Ministre a rappelé à toutes les personnes présentes lors de la rencontre, qu'ils est du devoir des municipalités de faire respecter les règlements et politiques qui découlent de la Loi sur la Qualité de l'Environnement et tout particulièrement, tout ce qui est relatif à la protection des bandes riveraines. Elle a dit à plusieurs reprises « qu'en Environnement, il n'y a pas de droits acquis, **une rive déboisée même depuis plusieurs années doit être reboisée**. ». Profitez de l'automne qui se prête très bien pour faire le reboisement de votre bande riveraine.

Pour nous consoler de la fin de l'été, la nature se parera de toutes les belles couleurs caractéristiques de l'automne. Pour le plaisir de beaucoup de chasseurs, cela annonce également l'ouverture de la chasse. Afin que cela demeure un plaisir pour tous, il est important de rappeler qu'il est défendu de décharger dans les limites de la municipalité aucun fusil, ou arme à feu quelconque dans les rues, ruelles, parcs et autre place publique, de même que sur les terrains privés à une distance moindre de mille pieds (1000') de toute habitation selon le règlement sur les nuisances.

Profitons bien des ces magnifiques rouges, jaunes et orangés avant que le blanc recouvre le tout !

Environnement vôtre

Katy, votre inspectrice en bâtiment et en environnement